

M. Hollande, nous ne vous disons pas « merci » ni « au revoir »

#Trahison Désobéissons

Le 3 mai 2017,

Par Annie Lobé, journaliste scientifique indépendante.

Nous voilà pris dans la nasse. Il faudrait voter Macron pour faire barrage au Front national, comme en 2002. Sauf que... Macron n'est pas Chirac.

En 2012, le candidat Hollande avait fait « 60 propositions ». Une seule a été réalisée : le mariage pour les couples de même sexe. Les autres, abandonnées, oubliées, comme si elles n'avaient été rédigées que pour faire passer celle-là.

Le candidat Hollande avait fait une promesse : fermer la centrale nucléaire de Fessenheim avant la fin de son mandat. Il l'a trahie.

Il nous a toutes, et tous, trahis. Avec méthode.

Aujourd'hui, Hollande appelle à voter pour son « fils spirituel », celui qui, en tant que secrétaire général adjoint de l'Elysée de 2012 à 2014, puis ministre en 2015-2016, a été la courroie de transmission avec laquelle banques et lobbies ont manipulé son quinquennat qui s'achève : toutes ses trahisons portent en sous-main la griffe Macron.

Le candidat Macron n'est pas seulement banquier, il est aussi l'ami, entre autres, des grands patrons de CapGemini et d'Atos, les parrains du Linky.

Les appels à voter Macron « en se pinçant le nez » sont légion.

Je dis NON à ce mariage forcé, NON à ce mariage arrangé, NON à cette prison, à ce piège dans lequel nous savons d'avance que nous serons violés chaque jour, puisqu'il a annoncé le 9 avril 2017 qu'il gouvernerait par ordonnances, c'est-à-dire en signant des textes non votés par le Parlement.

Après s'être délecté d'avoir fait exploser les grands partis, Emmanuel Macron les appelle aujourd'hui à la rescousse pour franchir le dernier cap, après avoir compris qu'il avait un peu vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué, le soir du premier tour...

Les plus ouvertement pro-Linky, Fillon et Hamon, ont même devancé l'appel. Cela devrait nous mettre la puce à l'oreille.

Choisir un président de la République est bien plus que choisir un-e époux-se : aucun divorce n'est possible pendant cinq longues années. Détenant le pouvoir, et les cordons de la bourse, il aura quasiment droit de vie et de mort sur les plus fragiles d'entre nous, ceux qui sont déjà au bord de la rupture.

Combien de travailleurs précaires en plus, quand la loi travail sera parachevée ? Combien de couples explosés par le chômage ? Combien de SDF en plus ? Combien de suicides ? Dans cinq ans, combien de centaines de milliers de personnes déjà à bout ne seront plus là pour voter ?

En 2012, le candidat Hollande avait dit : « A l'issue de mon mandat, je voudrais être jugé sur une chose : ce que j'aurai fait pour la jeunesse. »

En 2017, après le premier tour, elle est la première descendue dans la rue, cette jeunesse, pour protester contre ses résultats. Plusieurs centaines de lycéens venus crier qu'ils ne veulent ni Macron, ni Le Pen.

Et leurs cris ont trouvé écho chez bon nombre d'entre nous, atterrés que nous sommes d'avoir à choisir entre « la peste et le choléra ».

L'académicien Jean-Marie Rouart s'interroge dans Paris Match (27 avril 2017, p. 55) : « Dernière énigme de ce grand bouleversement : quelle a été la responsabilité de Hollande ? A-t-il été le génie satanique de cette recomposition, son chef d'orchestre clandestin, ou cette situation n'est-elle que le fruit involontaire de son impuissance ? Seule l'Histoire le dira. »

Les indices, toutefois, sont déjà là. Tous ses amis « de trente ans », Jean-Yves Le Drian, Jean-Pierre Jouyet, Jean-Pierre Mignard et Bernard Poignant, ont été parmi les premiers socialistes à rallier Macron alors même que les Français avaient nettement choisi Benoît Hamon lors de la primaire du Parti socialiste. Ce sont eux qui ont dynamité le PS !

En face, également une trahison. Celle de Nicolas Dupont-Aignan, le seul candidat qui avait affirmé stopper le déploiement du Linky s'il était élu, et qui laisse donc orphelins des militants de ce combat anti-Linky.

Il a fait le choix de s'allier à Marine Le Pen, contre l'avis de plusieurs vice-présidents de son parti Debout la France, qui ont claqué la porte. Plusieurs centaines d'habitants de la ville dont il est le député-maire, Yerres (91), manifestent chaque jour devant sa mairie contre sa décision.

Osant encore se réclamer du général de Gaulle et croyant se regarder « dans le miroir de l'Histoire », il a fait mentir son slogan : « Ni système, ni extrême », renonçant à l'« humanisme » dont il se targuait depuis le début de sa campagne de 2017. Marine Le Pen a intégré à son programme quelques mesures qu'il proposait et ils ont annoncé un « accord de gouvernement » par lequel il deviendra son Premier ministre, si elle est élue.

Se disant « un homme libre », il prétend présenter des candidatures pour son parti dans toutes les circonscriptions face aux candidats du FN, mais il semblerait que cette alliance ne soit pas non plus du goût de plusieurs candidats déjà investis, qui ont fait savoir qu'ils renonçaient à leur candidature. Des hommes et des femmes « libres », eux aussi.

S'il obtient au moins 1 % des suffrages exprimés dans un minimum de cinquante circonscriptions, son parti accèdera au financement électoral sur les deniers publics. Sans ma voix, c'est bien certain.

Dix ans d'indépendance, pour en arriver là... Comment a-t-il pu manquer à ce point de discernement, au moment où les affaires Le Pen sortent comme des champignons après la pluie ?

Est-il naïf ? A-t-il oublié le sort réservé au président du CNI (Centre national des indépendants) qui avait conclu une entente avec le FN pour les élections législatives en 1986, et qui est mort en 1992 ? Ces dernières années, plusieurs auteures, lanceuses d'alertes qui avaient cédé aux sirènes du FN ou de ses satellites pour élargir leur audience, ont subi le même sort : Sylvie Simon (vaccination), Corinne Gouget (additifs alimentaires) et Claire Séverac (chem trails).

Depuis la nuit des Longs Couteaux, lors de laquelle les SS d'Hitler exterminèrent les SA de Röhm, la « peine de mort » est la façon de régler ses comptes dans les milieux nazis, néo-nazis et fascistes. Ce n'est pas étonnant, quand on prône des mesures qui auront pour effet de tuer des centaines de milliers de personnes n'ayant pas eu la chance de naître au « bon » endroit, et avec les « bons » parents.

S'il m'est permis de partager un peu de mon vécu, à Nantes, il y a 22 ans, le tenancier d'un bar a refusé de me vendre un sandwich, rétorquant que je n'avais qu'à m'adresser à l'Arabe d'à côté (j'ai la même couleur de peau que Yannick Noah). Une scène impensable aujourd'hui. Je ne pense pas que les Français sont « racistes », mais j'ai le sentiment que, dès lors que les responsables politiques nationaux ou locaux l'encouragent, le racisme s'affiche dans les interactions entre personnes ne se connaissant pas, tandis que si le racisme est publiquement combattu par les dirigeants, de tels comportements se font rares dans l'espace public. La force de l'exemple ?

Contrairement à ce qu'elle prétend, Marine Le Pen, qui manque de probité, ne représente pas la « Belle France », celle qui rayonne, généreuse, altruiste, celle que nous aimons, nous les Français, celle que le monde entier aime. Marine Le Pen se présente faussement comme « protectrice ». C'est une imposture, puisque son programme bafoue deux des trois valeurs essentielles qui ont fait la force de la France : « Égalité » et « Fraternité » et que pour le mettre en œuvre elle devra changer notre Constitution.

Comme le disaient des militants mélenchonistes sur BFM TV, jeudi 27 avril : « Avec les deux candidats, les gens vont souffrir de toutes façons », « On nous demande de choisir entre le candidat du grand patronat et des banquiers, et la candidate du racisme et de la xénophobie », « On a vu que le véritable responsable de la montée du FN, c'est l'ultra libéralisme ».

Enfin, si l'on projette les conséquences qu'auront dans les prochaines années les mesures proposées par les deux finalistes, le grand vainqueur de ce premier tour, c'est le front du meurtre de masse !

Pas étonnant qu'il soit difficile de constituer un « Front républicain » pour faire barrage au Front national, au contraire de ce qui s'est produit en 2002.

Comme au premier tour, l'indécision est reine dans cette échéance « démocratique ».

C'est une telle responsabilité de penser que notre petit bulletin, avec des millions d'autres, scelle notre avenir commun...

Permettez-moi de vous faire part de mon expérience en tant qu'assesseur dans un bureau de vote pour contrôler la régularité du scrutin. Je vais vous dire ce que j'y ai vu d'anormal.

Le responsable administratif du bureau, qui a ouvert l'urne le soir, a utilisé la même clé pour ouvrir les deux serrures. Et pendant que nous, les assesseurs, étions occupés à compter les émargements et les enveloppes contenant les bulletins de vote, il a renvoyé plusieurs électeurs à qui la présidente du bureau avait demandé, lors de leur passage dans la journée pour voter, d'être

scrutateurs et de revenir le soir pour le dépouillement, puis a confié à d'autres personnes, surgies d'on ne sait où, la première centaine et les dernières soixante-dix enveloppes, soit plus que les trois autres tables de dépouillement.

Les deux centaines dont j'ai personnellement surveillé le dépouillement du début à la fin étaient cohérentes : deux candidats émergeaient, au coude à coude. Mais le résultat global de ce bureau donnait 100 voix de plus à l'un des deux. Y a-t-il eu triche ?

Je vous invite à vous rendre dans votre bureau de vote dimanche 7 mai au soir, pour voir par vous-même ce qui se passe. Chaque détenteur d'une carte d'électeur a le droit d'assister au dépouillement, à condition d'arriver avant la fermeture de son bureau de vote (15-20 minutes avant).

Dimanche 23 avril, les deux candidats arrivés en tête au niveau national n'avaient aucun assesseur dans les bureaux de vote de ma ville, tout au long de la journée. Pour dimanche prochain, j'ai été sollicitée, mais non, je n'irai pas. Que les mouvements politiques en présence s'organisent pour contrôler les opérations de vote, de l'ouverture à la fermeture des bureaux !

Dernière interrogation : s'abstenir, ou voter blanc ? Encore une fois, l'expérience du bureau de vote qui fournit une réponse. Chaque préfecture, qui les transmet au ministère de l'Intérieur, connaît le nombre total de bulletins blancs et nuls, par département. Tous les autres bulletins sont jetés le soir-même, de sorte que personne ne peut rien contrôler. Vous pouvez seulement connaître le nombre de bulletins blancs dans votre bureau, en restant présent le soir de l'élection jusqu'à la proclamation des résultats par son président, et dans votre ville, annoncé en mairie par le maire, en fin de soirée, ou encore par l'affichage fait à l'extérieur de chaque bureau, ainsi qu'en mairie, dès le lendemain matin. Mais la presse ne nous dira pas le nombre total de bulletins blancs dans la France entière. Dimanche 7 mai, voter blanc c'est donc accepter que votre vote ne soit, de fait, pas comptabilisé.

Puisque que le bulletin blanc n'est pas reconnu, l'unique façon de faire comptabiliser le choix de refuser l'un ET l'autre des deux candidats reste l'abstention. En effet, le taux d'abstention est donné en direct sur les plateaux de télévision, dans la soirée de dimanche. Il est commenté par la presse pendant les jours qui suivent. Si le prochain président est élu avec une abstention de 60 %, il ne sera pas légitime. Le recours à l'abstention est la seule façon de faire comptabiliser chaque décision de dire NON à cette élection aux allures de mariage forcé.

Cela fera peut-être passer aux responsables politiques le goût des manigances nous obligeant à leur donner, par notre bulletin de vote, la corde avec laquelle ils ont l'intention de nous pendre.

Un dernier mot sur la situation internationale : Donald Trump a twitté, à propos de l'élection présidentielle française, qu'elle était « intéressante ». Cela signifie qu'il s'y intéresse.

Ne sous-estimons pas cet homme, il est capable de faire plusieurs choses à la fois. Par exemple s'intéresser à ce qui se passe en France, et préparer sa future guerre contre la Corée du Nord.

Après avoir mis le Moyen-Orient à feu et à sang, les États-Unis sont en train d'opérer leur « rééquilibrage » vers l'Asie. Pendant des années, les médias ont répété les mots « pivot vers l'Asie » sans en comprendre le sens : ils signifiaient l'ouverture d'un nouveau front !

Mon petit doigt me dit que Donald Trump n'attend que les élections françaises soient passées pour larguer ses premières bombes, et que Jean-Yves Le Drian est déjà prévenu, qui se prépare à rempiler au ministère de la Défense avec le nouveau président Macron.

Si les événements se déroulent comme prévu, cela prouvera que Macron a « trahi » Hollande avec son accord, et que l'élection 2017 est une gigantesque manœuvre pour nous maintenir cinq ans de plus en Hollande.

Même Sarkozy n'a pas tenté un tel coup. Hollande est peut-être un benêt, ou peut-être pas. En tous cas, il est entouré de Machiavels. Gaspard Gantzer, par exemple, son actuel responsable de la communication, qui sans aucun doute officiera auprès de Macron, qui fut son camarade sur les bancs de l'ENA dans la promotion Léopold Sédar Senghor 2002-2004.

Comme le monde est petit. Et comme la France est petite. Si petite, que c'en est à se taper la tête contre les murs...

Résonne encore à mes oreilles cette phrase que François Hollande aimait répéter pendant sa campagne en 2012 : « C'est un grand pays, la France ! »

En cinq ans, il a réussi au moins une chose: la rétrécir.

Sources de cet article :

Emmanuel Macron annonce, le 9 avril 2017, son intention de gouverner par ordonnance :

<http://www.lejdd.fr/Politique/Emmanuel-Macron-Moi-president-859097>

Enquête de SumOfUs, 20 avril 2017, *La présidentielle des conflits d'intérêts* :

http://www.santepublique-editions.fr/objects/SOU_2017-Ok-2-enquete-liens-d-interets-des-candidats.pdf

Sur Gaspard Gantzer, camarade d'Emmanuel Macron à l'ENA :

<https://www.youtube.com/watch?v=558Rz6CZakk>

Linky sera-t-il le prochain président des Français ?, par Annie Lobé, 19 avril 2017 :

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/Linky-sera-t-il-le-prochain-president-des-Francais-par-Annie-Lobe-19-avril-2017.pdf>